



Anacej

Assemblée générale ordinaire

association nationale
des conseils d'enfants
et de jeunes

27 octobre 2021

Arras

10-14 rue Tolain
75020 Paris
T 01 56 35 05 35
F 01 56 35 05 36
info@anacej.fr
www.anacej.fr



En présentiel et en distanciel

Assemblée générale de l'Anacej

Collectivités territoriales présentes en présentiel

- Allonnes (72)
- Amiens (80)
- Arras (62)
- Avignon (84)
- Bry-sur-Marne (94)
- Conseil départemental de l'Allier (03)
- Conseil départemental de la Haute-Garonne (31)
- Conseil Départemental de la Réunion (974)
- Conseil Régional de Bretagne
- Dunkerque (59)
- Fort-de-France (972)
- Gravelines (59)
- Issy-les-Moulineaux (92)
- Istres (13)
- L'Hay-les-Roses (94)
- Le Diamant (972)
- Le Lamentin (972)
- Lille - Hellemmes - Lomme (59)
- Mamoudzou (976)
- Mulhouse (68)
- Paris (75)
- Poitiers (86)
- Saint-Denis de La Réunion (974)
- Saint-Paul (974)
- Schiltigheim (67)
- Strasbourg (67)
- Toulouse (31)
- Villeurbanne (69)

Collectivités territoriales présentes en distanciel

- Barr (67)
- Clermont-Ferrand (63)
- Conseil Régional d'Occitanie
- Conseil régional de la Réunion
- Limoges (87)
- Villeneuve-de-Berg (07)

Fédérations et associations présentes

- Action jeunesse de l'Aube
- Confédération des MJC
- EEDF - Eclaireuses éclaireurs de France
- Fédération nationale des FRANCAS
- Office de la jeunesse de Bruay-la-Buissière

Adhérents individuels présents

- Virginie MALAYEUDE
- Lucie POUPEAU
- Vivian RINGOT

Membres du Comité jeunes présents

- Mehdi BOURGOUIN
- Adil EL OUARDI
- Makhach ISSAYEV
- Léanna VANDEWALLE

Collectivités territoriales excusées

- Aurillac (15)
- Boulazac-Isle-Manoire (24)
- Chambéry (73)
- Chirongui (976)
- Conseil départemental de la Drôme (26)
- Conseil départemental de la Manche (50)
- Conseil départemental de la Moselle (57)
- Conseil départemental de l'Hérault (34)
- Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques (64)
- Conseil régional du Grand-Est
- Figeac (46)
- La Ménitré (49)
- La Mole (83)
- Metz (57)
- Nantes (44)
- Neuville-de-Poitou (86)
- Oloron-Sainte-Marie (64)
- Périgueux (24)
- Saint-Thibault-des-Vignes (77)
- Saint-Yrieix (87)
- Sotteville-lès-Rouen (76)
- Val-Couesnon (35)
- Verdun (55)
- Vernouillet (28)
- Vivonne (86)

Fédérations et associations excusées

- Afev
- Loisirs Éducation & Citoyenneté Grand Sud

Adhérents individuels excusés

- Charif Moustoifa Djaffar Abdillah Mounir
- Valentin Dreumont
- Florine Pruchon
- Barbara Safar

Christophe RAMBEAU, Commissaire aux comptes, excusé

Ordre du jour

I-	Distribution des pouvoirs	4
II-	Adoption du dernier compte rendu de l'assemblée générale du 23 juin 2021 à Villeurbanne	4
III-	Vote à main levée et annonce du résultat.....	4
IV-	Présentation de la modification du règlement intérieur	4
V-	Vote et adoption ou non de la modification.....	5
VI-	Présentation des candidats en fonction de l'adoption ou non des statuts ..	5
VII-	Renouvellement et élection du conseil d'administration	11

La séance est ouverte à 14 heures 28.

Assemblée Générale ordinaire

Michaël DUVAL, Vice-président

Nous ouvrons l'Assemblée générale ordinaire qui va consister à vous proposer d'adopter le nouveau règlement intérieur de l'Anacej reflétant les nouveaux statuts, et à procéder également à l'élection d'un certain nombre de membres de l'Anacej au Conseil d'administration.

I. Distribution des pouvoirs

Concernant les pouvoirs, vous conservez ceux qui vous ont été attribués lors de la précédente Assemblée générale extraordinaire.

II. Adoption du dernier compte rendu de l'Assemblée générale du 23 juin 2021 à Villeurbanne

Maïté ELIA

Il nous faut adopter le dernier compte rendu de l'Assemblée générale du 23 juin 2021 qui s'est tenue à Villeurbanne. Là aussi, vous l'avez lu.

III. Vote à main levée et annonce du résultat

Qui s'abstient ?

Qui vote contre ?

Merci pour cette magnifique unanimité.

Michaël DUVAL

Merci pour cette confiance.

Le compte rendu de l'Assemblée générale du 23 juin 2021 à Villeurbanne est adopté à l'unanimité.

IV. Présentation de la modification du règlement intérieur

Maïté ELIA

Comme l'a dit Michaël, nous allons vous présenter la modification du règlement intérieur.

Michaël DUVAL

Tout à fait. Le règlement intérieur vient simplement traduire les nouvelles dispositions adoptées dans les statuts.

Il précise le rôle des parlementaires « amis de l'Anacej » et des ambassadeurs qui font partie du collège des personnes physiques.

Il précise également les modalités de renouvellement du Comité jeunes, avec notamment une limite quant au nombre de candidats que peut présenter chaque collectivité ou association. Cette limite s'élève à deux candidats par structure.

Il souligne aussi qu'un membre du Comité jeunes qui obtient une fonction élective ne peut plus siéger au Conseil d'administration de l'Anacej si la collectivité qu'il vient de rejoindre y est également présente.

Il y a donc des petites précisions de cet ordre, ainsi que quelques éléments portant sur le calendrier de renouvellement des mandats des membres du Conseil d'administration afin de coller aux échéances électorales.

J'ai failli oublier : pour l'élection du Bureau, il y a la possibilité de présenter des listes au lieu de présenter des candidatures individuelles.

Voilà pour l'essentiel des modifications apportées au règlement intérieur.

Maïté ELIA

Ces modifications suscitent-elles des interrogations ou un besoin d'éclaircissements ?

Ni dans la salle, ni derrière les écrans.

V. Vote et adoption ou non de la modification

Nous pouvons donc procéder au vote.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Vote à l'unanimité. Merci. Le règlement intérieur est adopté.

La modification du règlement intérieur est adoptée à l'unanimité.

VI. Présentation des candidats en fonction de l'adoption ou non des statuts

Michaël DUVAL

C'est maintenant au tour des candidats au conseil d'administration de l'Anacej. Nous allons donc vous demander de vous présenter à tour de rôle au pupitre en deux minutes. Ensuite, nous procéderons au vote à l'aide des urnes situées derrière vous.

Maïté ELIA et Michaël DUVAL donnent lecture de la liste des collectivités candidates et des adhérents individuels.

Conseil départemental de l'Allier, Conseil départemental de la Haute-Garonne, Conseil départemental de la Réunion, Conseil régional de Bretagne, Conseil régional de l'Occitanie, Conseil régional de la Réunion, Charif Moustoifa Djaffar Mounir, Virginie Malayeude.

Maïté ELIA

Nous commençons donc par le conseil départemental de l'Allier.

Michaël DUVAL

Il s'agit d'Isabelle GONINET qui est Vice-Présidente du Conseil départemental de l'Allier. Finalement, elle va être représentée par François PETIT, animateur au CDJ.

François PETIT

J'ai le plaisir de représenter Isabelle GONINET. Je vais vous lire le texte motivant sa candidature.

« Le département de l'Allier a été l'un des premiers départements de France à initier une politique jeunesse et à s'appuyer sur un conseil de jeunes issus de l'ensemble des collèges publics et privés, ruraux et urbains, de l'ensemble de son territoire.

Le conseil départemental des jeunes a, tout au long de son histoire, construit des projets novateurs en lien avec l'actualité et n'a jamais cessé de se réinventer dans son fonctionnement. Il reste l'un des piliers de l'ambition que l'institution départementale voue à sa jeunesse.

La loi NOTRe a sans nul doute bouleversé le paysage institutionnel et a obligé nous, département, à se questionner et à retrouver une légitimité dans une compétence qu'elle partage désormais avec une grande région Auvergne-Rhône-Alpes.

Notre adhésion au réseau de l'Anacej n'a jamais été remise en cause. Le département de l'Allier reste un partenaire fidèle et un interlocuteur fiable au service des membres de l'Anacej.

L'expérience de l'Allier, dans la mise en œuvre de partenariats, dans sa capacité à être facilitateur de synergies locales tout en associant des acteurs très divers, peut apporter, au sein du réseau de l'Anacej, son savoir-faire et son expertise d'usage. »

Merci.

Michaël DUVAL

Merci beaucoup. Monsieur Kamel CHIBLI - qui est à distance - Vice-président du Conseil régional d'Occitanie.

Kamel CHIBLI

Bonjour à tous. Merci et désolé d'être en distanciel et de ne pas pouvoir être présent à vos côtés.

Il s'agit d'une candidature personnelle, et bien évidemment, volontariste, sachant que je suis engagé auprès de la jeunesse et de l'enfance depuis un certain nombre d'années. Aujourd'hui, ma vice-présidence a été renouvelée. Je suis en charge de l'éducation, de la jeunesse, du sport et de l'orientation - qui est un véritable sujet dans la période que nous traversons actuellement.

Il y a six ans, notre région Occitanie avait lancé un conseil régional de jeunes totalement original dans le sens où l'on ne se focalisait pas uniquement sur le public lycéen. Nous souhaitons toucher toutes les jeunes sur un territoire qui contient treize départements, avec notamment une dimension rurale, des quartiers de la politique de la ville et des zones urbaines classiques.

Aujourd'hui, notre démarche est de porter modestement cette expérience, de partager avec l'ensemble des acteurs de la jeunesse, des collectivités, des associations et des acteurs de la vie locale notre ambition qui est d'assurer un avenir serein aux générations à venir. Bien évidemment, tout ça ne peut se faire sans la participation des jeunes.

Cette expertise et cette expérience que nous avons depuis maintenant un certain nombre d'années, nous souhaitons les mettre à profit. C'est la raison pour laquelle ma candidature est une candidature d'engagement, de militant - au sens noble du terme - sachant que je suis un enfant de l'éducation populaire et que j'ai également été animateur socio-éducatif. Donc, je suis quasiment passé par tous les canaux. Je ne connais que trop bien l'histoire et le fait qu'aujourd'hui, la jeunesse ait vraiment besoin d'être considérée comme un acteur de la vie locale.

L'important, c'est de faire avec les jeunes et non pour les jeunes - c'est le vrai sujet. Faire avec, c'est tout le symbole de ma démarche et de celle de la région de l'Occitanie avec notre Présidente Carole DELGA. Je me ferais un plaisir d'œuvrer modestement à vos côtés pour faire en sorte que cette jeunesse trouve totalement sa place au sein de notre territoire et de nos politiques publiques, et ce dans un contexte - vous en conviendrez - assez particulier.

Maïté ELIA

Merci à vous. Nous invitons Sandrine BAYLAC, Conseillère départementale du Conseil départemental de la Haute-Garonne.

Sandrine BAYLAC

Merci à vous tous.

J'ai envie de commencer par une phrase qui m'est venue tout à l'heure, en déjeunant, après les tables rondes de ce matin : « *Travailler avec des élus, des jeunes, des techniciens enrichit la vision et nourrit la réflexion pour se mettre en action.* » C'est clairement ce que fait l'Anacej, et c'est clairement ce que le conseil départemental de la Haute-Garonne a engagé avec les jeunes depuis plusieurs années.

Avec toutes les collectivités, nous travaillons avec et pour les jeunes qui arrivent de territoires différents. En effet, la Haute-Garonne est riche de différences territoriales, entre autres. Kamel le disait tout à l'heure : nous avons à cœur d'être chefs de file, de coordonner, de discuter et de s'engager pour les jeunes, mais surtout, avec les jeunes.

C'est pour cette raison que le conseil départemental de la Haute-Garonne souhaite continuer et poursuivre cet engagement avec l'Anacej. Ce partage d'expérience et de savoir-faire entre nous tous est extrêmement enrichissant, et j'espère, constructeur pour l'avenir.

Michaël DUVAL

Merci beaucoup. À présent, nous donnons la parole à Amandine RAMAYE, Vice-Présidente du Conseil régional de la Réunion. Elle est avec nous en distanciel.

Amandine RAMAYE

Bonjour à tous. Amandine RAMAYE, Vice-Présidente du conseil régional de La Réunion et également déléguée à la démocratie participative.

Dans ce contexte, à l'aube d'une nouvelle mandature, nous souhaitons affirmer et réaffirmer notre envie de donner à la jeunesse toute sa place dans la politique. Comme le disait tout à l'heure l'un de nos collègues, aujourd'hui, nous devons faire avec les jeunes. Nous avons trop souvent parlé d'eux sans les impliquer. Notre objectif est de mettre en place un comité des jeunes ; nous sommes en train d'y travailler. En ce sens, intégrer le Conseil d'administration serait un acte fort.

Par ailleurs, l'idée est de partager notre particularité de département d'Outre-mer avec l'ensemble des territoires. Encore une fois, être présent dans ce Conseil d'administration serait une fierté. Je vous remercie.

Maïté ELIA

Merci à vous. Nous invitons maintenant Gaby CADIOU, Conseillère régionale du Conseil régional de Bretagne.

Gaby CADIOU

Ce fut une torture de rédiger un texte en 100 mots. Maintenant, je vais essayer de parler du conseil régional des jeunes en deux minutes. Je suis conseillère régionale déléguée à la jeunesse depuis ce mandat. Je suis également en charge du conseil régional des jeunes de Bretagne ; c'est mon deuxième mandat.

Le conseil régional des jeunes existe depuis 2004 et touche les jeunes lycéens ainsi que les apprentis de Bretagne. Ils sont 166, leur mandat dure deux ans. Au départ, c'était une Assemblée qui construisait des outils servant plus ou moins modestement à la vie citoyenne des lycées.

Il y a cinq ans, on a donné un nouveau souffle à ce conseil régional en intégrant les jeunes dans nos politiques publiques et en sollicitant leur avis. Du coup, c'est devenu un lieu de co-construction. Par exemple, il y a trois ans, notre Vice-Présidente en charge des langues de Bretagne m'a dit : « *Gaby, je suis embêtée. Sur les années 2000, je n'ai aucun document. Je ne sais pas par quel bout prendre les choses.* » Je lui ai répondu : « *Les années 2000, c'est le conseil régional des jeunes. Ça ne représente pas toute la jeunesse bretonne, mais va les voir et fais-leur part de ton problème. Dans le pire des cas, ça ne les intéressera pas et ta fierté en prendra un coup. En tout cas, va les voir.* » Finalement, les jeunes se sont pris au jeu en faisant des micro-trottoirs, en élaborant des questionnaires qu'ils ont diffusés dans tous les lycées. Ils sont même allés plus loin que ce qu'on leur avait demandé. En effet, ils ont fait des propositions avec une qualité telle qu'elles ont été adoptées en l'état. Ils ont été invités dans l'hémicycle avec nous et ont assisté aux débats des élus sur leurs propositions.

Sur ce mandat, nous avons décidé d'ouvrir nos instances aux jeunes. C'est-à-dire que la commission jeunesse, égalité et citoyenneté - que je préside depuis quelques semaines - a ouvert ses portes à quatre jeunes du conseil régional des jeunes. Donc, nous sommes douze élus :

- Huit conseillers régionaux « adultes » - je n'ose pas utiliser ce terme car, pour moi, les jeunes sont des adultes ;
- Quatre jeunes.

Ils donnent leur avis et apportent leur regard sur des bordereaux qui, ensuite, sont débattus et votés en session. On s'est réunis pour la première fois il y a trois semaines. On a vraiment envie de les mobiliser, de les intégrer, de poursuivre le plan de mobilisation pour les jeunes que l'on a mis en place collectivement et qui est fort de ces seize chantiers - certains sont déjà mis en place, d'autres ne demandent qu'à voir le jour.

Pourquoi candidater à nouveau à l'Anacej ? Parce que je trouve qu'il est très important de pouvoir échanger sur nos projets. Par ailleurs, partager et mutualiser avec les autres collectivités, pour nous, c'est essentiel et fondamental. Je vous remercie.

Michaël DUVAL

Merci beaucoup. Dernière candidature pour le collège des collectivités : Sabrina TIONOHOUÉ, élue déléguée au Conseil départemental de La Réunion.

Sabrina TIONOHOUÉ

Bonjour à tous.

Effectivement, il a été très compliqué d'écrire quelques mots pour intégrer cette association. Je suis élue déléguée à la vie éducative du conseil départemental de La Réunion. Pour moi, c'est une première d'intégrer ce Conseil d'administration. Il me paraît important de représenter le CDJ Réunion au sein de votre Assemblée générale.

Depuis quelques années, nous avons pu mesurer l'impact et la valeur ajoutée de ces journées de rencontre avec le groupe de l'Anacej et l'ensemble des participants de l'Hexagone. Avec l'Anacej,

notre collectivité profite d'aide non seulement en formation, mais aussi en séances et en projets pour l'avenir au bénéfice de notre jeunesse.

Le CDJ de La Réunion est toujours disposé à partager ses idées, ses façons de faire grâce à la belle collaboration née de la volonté de tous - animateurs et administratifs. D'ailleurs, je voudrais, ici, souligner l'implication de Madame Jessie ROBERT. En effet, ça fait des années qu'elle œuvre énormément pour notre CDJ. Je voudrais que vous l'applaudissiez parce qu'aujourd'hui, si nous en sommes là, c'est grâce à elle. Nous sommes particulièrement fiers de notre CDJ.

Nous devons continuer à préparer nos jeunes aux responsabilités de demain, à leur proposer des espaces de parole. Au sein du CDJ Réunion, nous souhaitons vraiment que les jeunes parlent aux jeunes ; ça ne fonctionne que de cette manière. Nous avons commencé à y travailler depuis un certain temps. Par exemple, cette semaine, le CDJ Réunion a été sollicité pour une action sur les addictions au CHU de La Réunion. Même si nos représentants n'étaient pas sur l'île, nous avons quand même pu envoyer une vidéo dans laquelle les jeunes parlaient des problèmes d'addiction. Ça s'est très bien passé.

On souhaiterait continuer dans cette direction, à savoir faire en sorte que nos jeunes participent aux instances. Nous allons tenter une expérience - l'année prochaine, nous vous dirons si ça a fonctionné : mettre un jeune dans les différentes commissions d'adultes, voire leur attribuer un espace afin qu'ils réfléchissent et donnent leur avis sur les différentes délibérations susceptibles de passer dans l'hémicycle. C'est notre vœu.

Notre candidature au sein de votre Conseil d'administration ne sera que bénéfique pour les accompagner dans leur avenir. Je l'ai lu sur le site : l'Anacej est un carrefour d'expériences, un lieu de débats et de réflexion. Nous sommes vraiment fiers d'être là et espérons rester dans ce Conseil d'administration. Même éloignés de la Métropole, nous espérons avancer et faire avancer la jeunesse de La Réunion. Nous désirons faire partie de votre belle association et bénéficier encore de votre soutien afin de familiariser et de dynamiser davantage nos jeunes Réunionnais par la démocratie participative.

Michaël DUVAL

Merci beaucoup. Maintenant, nous allons passer à la présentation des candidats au Conseil d'administration pour le collège des personnes physiques. Je rappelle qu'il y a deux candidatures et un seul poste à pourvoir. La première, c'est celle de Charif Moustoifa DJAFFAR ABDILLAH MOUNIR. Êtes-vous parmi nous ?

(Charif Moustoifa DJAFFAR ABDILLAH MOUNIR ne répond pas en distanciel.)

Je vous propose de passer directement à la candidature de Virginie MALAYEUDE.

Virginie MALAYEUDE

Bonjour à toutes et tous.

Ça fait maintenant quelques années que je connais l'Anacej et que je m'investis pour la jeunesse. À ce titre, j'ai pu me rendre compte de l'engagement de l'Anacej et du collectif qui constitue l'association. J'ai d'abord connu l'Anacej en tant qu'élue, et sous ses conseils et sa bienveillance, j'ai créé un conseil de jeunes sur ma commune. Un conseil de jeunes que, dans le cadre de ma délégation, j'ai pu accompagner pendant environ cinq ans.

Aujourd'hui, je candidate à titre individuel car je continue d'œuvrer à la participation des jeunes au sein du territoire boulonnais, et plus largement au sein du Pas-de-Calais. Je m'investis aussi

dans des associations telles que l'association d'actions éducatives pour laquelle je travaille dans la commission jeunesse.

À titre professionnel et bénévole, j'accompagne des jeunes tels que les jeunes mamans bénéficiaires du RSA qui ont moins de 25 ans. Je mène des projets qui leur permettent d'être accompagnées, de trouver leur place dans la société, d'évoluer, et surtout, de ne pas se sentir seules.

Toujours à titre bénévole, je suis sollicitée par des communes ou des associations qui souhaitent créer et mener des conseils de jeunes. Je continue à porter la bonne parole de l'Anacej et à orienter les différentes personnes qui souhaiteraient également mettre en place des nouveaux conseils de jeunes.

Aujourd'hui, pourquoi je candidate à titre individuels ? Pour continuer à échanger, à participer aux différentes instances de l'Anacej avec les jeunes et le collectif. Je considère que l'Anacej est un lieu où l'on s'enrichit tous mutuellement de nos différentes expériences. On est également en capacité d'écouter les autres et d'orienter.

Voilà pourquoi je candidate. J'espère avoir votre soutien. Merci.

Maïté ELIA

Merci à chacun et à chacune. Les propos sont forts. Ils engagent notre association dans un collectif. Comme ça a été dit la dernière fois, c'est ensemble, avec nos richesses, avec toutes les formes de participation, avec les actions que nous menons sur les territoires, que l'Anacej continuera à s'enrichir des uns et des autres et - je l'espère - à défendre la place de l'enfant, du jeune et au-delà au sein de tous ces territoires.

Comme il y a un petit changement, je vais passer la parole à Michaël.

VII. Renouveau et élection du Conseil d'administration

Michaël DUVAL

Merci, Maïté. Oui, il y a un petit changement. En fait, il ne vous a pas échappé que pour le collège des départements, régions et collectivités uniques (puisque désormais, il s'agit de deux collèges différents au sein du grand collège collectivités), au sein du Conseil d'administration, il y a plus de postes à pourvoir qu'il n'y a de candidats. Ainsi, pour les six candidatures, on souhaite vous proposer de ne pas procéder au vote et de désigner les membres automatiquement.

Qui s'abstient ?

Qui est contre ?

Bienvenue au sein du Conseil d'administration de l'Anacej. Félicitations.

L'ensemble des candidatures au Conseil d'administration de l'Anacej sont validées à l'unanimité.

En revanche, il y a bien un vote pour le renouvellement du collège des adhérents individuels. Une urne est disposée derrière vous. Il y a également un Président de bureau de vote qui est Vivian Ringot.

Déroulement du vote.

Maïté ELIA

Grand suspens : Virginie, vous rejoignez le Conseil d'administration de l'Anacej. Félicitations.

La candidature de Virginie MALAYEUDE au Conseil d'administration de l'Anacej est validée.

Figurez-vous que lorsque l'on a démarré, on nous a dit : « *Faites vite.* » Finalement, on a fait tellement vite que l'on a réglé nos affaires en moins de trois quarts d'heure. Du coup, Vivian Ringot (puisque c'est toi qui prends la suite), souhaites-tu voir les nouveaux adhérents maintenant ou à l'heure prévue initialement (pour ceux qui veulent, évidemment) ?

Vivian RINGOT

Pour ceux qui souhaitent me voir, ce sera tout de suite. Pour les autres, on peut le faire à 16 heures 30. Personnellement, je pense qu'il est préférable de poursuivre.

Maïté ELIA

C'est ce que je pense également, et ça signifie qu'il y aura plus de temps libre après. Du coup, ça permettra de découvrir cette magnifique ville. Hier, Tanguy nous a fait faire un petit tour. D'ailleurs, sur le parvis de ce magnifique beffroi, vous avez certainement dû lire qu'il y avait un petit circuit de cinquante minutes. En fait, on est invité à suivre des petits symboles à travers la ville qui, en théorie, permettent de voir quelques endroits.

Tanguy VAAST, Conseiller municipal délégué

Bonjour à tous, bienvenue à Arras. C'est un grand plaisir de vous recevoir dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville. Comme nous sommes en avance, nous allons avoir un peu de temps libre. Je vous invite d'abord à admirer cette magnifique fresque sur les murs de la salle de l'Hôtel de Ville. Elle représente la ville au Moyen Âge. On a la chance d'avoir ce beffroi qui, je le rappelle, est classé au patrimoine mondial de l'Unesco, tout comme les deux places baroques.

On a une heure devant nous. Flânez, prenez un café. Si vous souhaitez découvrir la dimension artistique de la ville, le musée est situé à une centaine de mètres d'ici. Vous pouvez voir la cathédrale. En tout cas, il fait beau. Dans ce moment de reconnexion après le COVID, ça fait toujours du bien de prendre un café en terrasse. On a le temps.

Maïté ELIA

Avec une telle invitation, on ne peut que se dire : « *Oui, on va aller en terrasse.* » Néanmoins, pour ceux qui le désirent, avant d'aller en terrasse, un temps vous est proposé avec Vivian. C'est l'occasion de savoir plus en détail ce qu'est notre association, de connaître l'ensemble des ressources qu'elle peut mettre à votre disposition, de savoir comment nous fonctionnons et d'avoir un aperçu des projets à venir. Vivian et notre Président, Jonathan Bocquet, sont donc là.

Jonathan BOCQUET, Président

D'ailleurs, je tenais à remercier ceux qui étaient en distanciel. Évidemment, vous pouvez écouter le temps de Vivian qui va être particulièrement intense en émotions. Sinon, nous vous remercions de vous être joints à nous. On espère vous voir bientôt avec nous, en présentiel, maintenant que les choses le permettent plus facilement. J'espère que l'on pourra vite vous retrouver toutes et tous parmi nous.

La séance est levée à 15 heures.